

N° DE CANDIDAT :

## QUANTITÉS NÉCESSAIRES

- Pour chacune des denrées écrites en **caractère gras** et soulignées, indiquez la quantité nécessaire pour une personne adulte sédentaire:

Nom des denrées	Quantité pour une personne

**C.A.P.**

Spécialité : **EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS**  
Code Spécialité : **50 33 405**

Durée :  
3h00

Session  
**2003**

Épreuve : **Préparation, distribution, service des repas**

N° Sujet :

Coefficient:  
3

Folio  
1 / 1



# INSTRUCTIONS AU JURY

## I – ÉPREUVE DE PRÉPARATION DE REPAS

1) Durée de l'épreuve : 3h30 maximum – coefficient 2

### - Choix des sujets selon les directives académiques

Le sujet sera lu à voix haute par un membre du jury.

2) Préparation de la matière d'œuvre.

Pour chacune des réalisations, les denrées devront être préparées et pesées séparément sur le plan de travail du candidat.

3) Déroulement de l'épreuve.

Avant d'entrer en cuisine, chaque candidat répond par écrit à la question : « quantités nécessaires » (1 pt par réponse exacte) durée 10 minutes maximum.

**C.A.P.**

Spécialité : **EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS**

Code Spécialité : **50 33 405**

Durée :  
Session  
**2003**

Épreuve : **Instructions au Jury – Préparation des repas**

N° Sujet :

Coefficient:  
Folio  
**1 / 1**



# INSTRUCTIONS AU JURY

## I – ÉPREUVE DE DISTRIBUTION DES REPAS

- Épreuve 1h30 à 2 heures maximum.
- coefficient : 1
- En milieu professionnel ou scolaire le candidat doit exécuter des tâches qui relèvent de sa compétence, en toute autonomie.
- L'épreuve devra comporter obligatoirement **plusieurs tâches** de distribution des repas, dont au moins une se situant :
  - Avant le service
  - Pendant le service
  - et**
  - Pendant le service
  - ou**
  - Après le service
  - et**
  - Pendant le service

Le sujet sera lu à voix haute par un membre du jury.

- Tous manquements à la tenue, propreté corporelle, entraîneront un zéro dans la 1<sup>ère</sup> colonne de notation.
- Chaque candidat devra veiller à apporter ses tenues complètes, adaptées à la collectivité.

**C.A.P.**

Spécialité : **EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS**  
Code Spécialité : **50 33 405**

Durée :  
Session  
**2003**

Épreuve : **Instructions au jury – Distribution des repas**  
N° Sujet :

Coefficient:  
Folio  
**1 / 1**

# INSTRUCTIONS CONCERNANT LA GRILLE D'ÉVALUATION

## Tenue, propreté corporelle

(2 points)

Tous manquements à la tenue, propreté corporelle entraîneront un zéro.

## Hygiène, sécurité dans le travail

(3 points)

- Contrôle du matériel et vaisselle.
- Transport de la vaisselle sur chariot.

## Technique

(4 points)

## Organisation

(4 points)

Organisation chronologique des préparations.

## Efficacité, résultat

(3 points)

- Qualité et rapidité du service, prises d'initiatives.
- Observation des besoins de l'utilisateur.

## Relation

(2 points)

- Adaptation du vocabulaire en fonction de l'utilisateur.
- Comportement demandé : agréable, disponible.

## Remise en état

(2 points)

Respect des règles d'hygiène et d'organisation méthodique du débarrassage.

C.A.P.

Spécialité : EMPLOYÉ TECHNIQUE DE COLLECTIVITÉS

Code Spécialité : 50 33 405

Durée :

Session

2003

Épreuve : Distribution des repas : instructions grille

N° Sujet :

Coefficient:

Folio

1 / 1